

APSC 2026 DU 15-25 OCTOBRE • DEMANDE D'INSCRIPTION

Délai d'inscription: du 1er mars au 15 mai 2026



Document à retourner signé à

Mme Aline Schumacher C/O APSC

Ch. de Vernay 24 - CH -1196 Gland / VD

Exposition vente collective 2026



Disciplines: **Peintre** (et ou) **Sculpteur** (soulignez ce qui vous convient)

Nom et Prénom de l'artiste: _____

(Ou) Nom d'artiste: *(si cela est vraiment nécessaire)* _____

Date de naissance: ____/____/____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____ Portable: _____

E-Mail: _____ Site internet: _____

Frais d'inscription et modalités pour 2026

Comprenant: Surface d'exposition, éclairage + 1 table et 2 chaises, 1 badge nominatif, les frais du vernissage et du finissage incluant diverses boissons, (attention selon la grande tradition de l'exposition, le contenu du buffet pour le vernissage est à la charge de l'exposant et sera mis à disposition du collectif pour un buffet commun), 50 invitations pour l'exposition collective (carton ou dépliant), la communication globale de l'expo 2026 (annonces presse locale et spécialisée, campagne d'affichage culturelle dans la commune de Gland, télévision de la région, site internet avec invitation et affiches numériques à télécharger, participation aux diverses animations de l'exposition (à voir liste sur www.artgland.ch).

- Exposant non-membre de l'association APSC: Inscription de: _____ ☐ 400.- CHF.
- Exposant membre de l'association APSC: 150.- CHF ainsi que les 90.- CHF pour la cotisation annuelle: _____ ☐ 240.- CHF.
- Conditions pour devenir membre: Avoir déjà participé au minimum une fois à une exposition de l'APSC, faire une demande écrite avec **lettre de motivation** au comité de l'APSC, qui **après acceptation**, vous fera parvenir votre cotisation annuelle de: ☐ 90.- CHF.
- Une commission de 20% sera perçue sur les ventes,

Lors de l'inscription, chaque artiste enverra à **L'APSC** sa biographie ainsi que **5 photographies** les plus représentatives de ses oeuvres.

L'artiste sélectionné s'engage à exposer les oeuvres qu'il a présentées au comité ou du moins dans le même: Genre, thème, style et techniques.

AU 06 juin 2026, après confirmation du comité de sélection, par e-mail, de votre participation (contrat de participation), vos frais d'exposant vous seront facturés.

Pour les paiements en devise étrangère, la conversion sera faite au cours du jour de facturation. **Le délai de paiement est fixé au 30 juin 2026 au plus tard.**

En résumé: Après acceptation de votre participation par le comité de sélection, facturation de vos frais d'exposant et réception de votre paiement.

Votre participation à L'EXPOSITION 2026 est considérée comme définitive!. Impératif et obligatoire: Pour la communication générale de notre événement, nous demandons à **chaque artiste sélectionné** de nous envoyer par **e-mail**, une photo de bonne qualité de l'une des oeuvres qui sera exposée en octobre 2026. (Format PDF ou JPEG 300dpi couleurs RVB, **recadrable dans un carré de 10x10 cm** et libre de droit pour toutes communications de L'EXPO et de L'ASSOCIATION APSC). Dernier délai **31 août 2026** à l'adresse e-mail suivante.

christian.kammacher@bluewin.ch

Important: en cas de désistement **après la date du 31 août**, les frais de participation ne vous seront pas rendus mais restent valables pour une prochaine exposition. Montant à payer par virement postal:

Association des Peintres et Sculpteurs - Gland

1196 Gland

CH63 0900 0000 8759 6110 1

Compte 87-596110-1

Nom et Prénom: _____ Date: _____

Signature: _____